



Mairie de
Pont-d'Ouilly

Le 11 F2VRIER 2019



Le Maire

à
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
115 Boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

Votre référence 2018-2337 contact Monsieur MERANGER François.

Monsieur,

Suite à vos interventions relatives à l'existence d'un « dépôt sauvage » sur la commune de Pont d'Ouilly je me permets de vous apporter quelques précisions.

J'ai moi-même constaté la présence de quelques tas de gravats et de terre en limite d'un chemin rural à cet endroit. Ces déchets proviennent principalement d'une démolition de maison en pierres et torchis. Quelques tas de terre végétale sont également entreposés à cet endroit. Ils sont destinés à remblayer ce terrain situé en contre bas d'un chemin qui a tendance à s'affaisser.

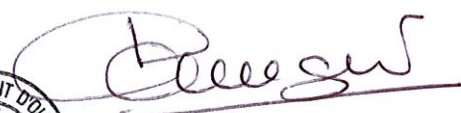
Il est exact que quelques déchets « polluants » ou « non dégradables » se sont trouvés jetés parmi les pierres et la terre. Le propriétaire du terrain s'est engagé à les retirer dès que possible et en tout état de cause avant le remblaiement. Soyez assuré que j'y veillerai.

Permettez moi de soulever le problème du manque de déchetterie pour les déchets provenant de travaux de construction. Ce défaut entraîne les dépôts sauvages que nous constatons régulièrement dans nos chemins acte que je condamne bien-entendu.

C'est un problème que les associations de protection de la nature devraient soulever et faire remonter à qui de droit.

Souhaitant vous avoir apporter les précisions nécessaires à votre dossier, je vous prie de croire, Monsieur, en mes sentiments distingués.




Le Maire,
Maryvonne GUIBOUT